Maison de la Consommation et de l’Environnement à Rennes. Et si c’était le lieu idéal ?

Depuis quand la Maison de la Consommation et de l’Environnement existe-t-elle à Rennes ?

Cécile Dubois : Elle est née en 1983 suite à la volonté de six associations consacrées à la consommation, et trois autres associations environnementales. Dans les années 80, la ville de Rennes possedait un bâtiment vacant qui regroupait le commissariat et un bureau de la foire des expositions. Elle souhaitait le mettre à la disposition de ces neuf associations à condition qu’elles travaillent ensemble. Elles ont accepté et créé un projet associatif commun. Il s’agissait de mettre en place des groupes de travail autour de la santé, l’eau et la nutrition, reunissant à la fois la thématique "environnement" et "consommation". Le but étant de mêler l’info-conseil et l’aide aux consommateurs, aux projets de protection de l’environnement.

En quoi consistent les missions que se donne la MCE ?

Les salariés sont au service des associations. Ils les aident à coordonner les projets associatifs. Toute action est menée en accord avec elles suite à un travail de concertation. Ce n’est pas toujours facile, mais c’est aussi grâce à ce consensus que cela fonctionne : nous parlons toujours d’une voix commune. Des expositions, actions fortes, opérations coup de poing sont organisées dans un esprit d’écoute et d’entraide aux les associations porteuses de projets. C’est un soutien inter-associatif libre d’un point de vue de nos prises de position, même si nous dépendons des subventions des pouvoirs publics. Nous ne nous censurons pas.

Combien de salariés et de bénévoles gravitent-ils autour de la MCE ?

Vingt associations, onze consacrées à la consommation, et neuf autres à l'environnement sont liées à la MCE. Celle-ci compte 18 salariés. Au total, près de 30 000 bénévoles bénéficient des services de la MCE, dont un noyau dur de 420 bénévoles actifs.

La Maison de la Consommation et de l'Environnement vient d'être rénovée. Comment s'est déroulé le processus de réhabilitation ?

Au fil des années, nous étions à l'étroit dans notre bâtiment. Grâce notamment à l'association « les amis du patrimoine » (pour la sauvegarde et ma mise en valeur du patrimoine rennais ndlr), nous avons sauvé l'établissement qui devait être démoli. La ville de Rennes a ainsi accepté de le rénover, en sollicitant la MCE pour établir un projet de reconstruction. Nous avons proposé une rénovation selon les principes de l'éco-habitat et collaboré avec un architecte. Les services de la ville de Rennes ont piloté le projet de rénovation : les travaux ont débuté en février 2012 et ont duré 22 mois.

Qu'est ce qui a changé dans la nouvelle MCE ?

Nous sommes passés d'un espace de 380 m2 à 1400 m2. Le bâtiment initial a été rénové et une extension de 1000 m2 en ossature bois a été ajoutée. Cela répond a l'un de nos principe d'accueillir le public au rez-de-chaussée. Ainsi nous disposons d'un centre de ressources et de documentation de 100 m2, une salle d'exposition, une salle de réunion et des bureaux de permanence. A l'étage se situent les bureaux des salariés.

Ce chantier s'est déroulé dans les règles de l'habitat écologique…

Tout à fait. Le bâtiment rénové est basse consommation et l'extension répond aux règles HQE (les enduits sont en chaux-chanvre, l'isolation est à base de fibres recyclées par

l’entreprise de réinsertion Le Relais, ndlr). Récupérateurs d’eau de pluie et panneaux photovoltaïques ont été installés. Nous avons choisi d’accueillir la biodiversité avec un jardin sur le toit d’une surface de 120m2. Nous y avons disposé des abris et nichoirs pour oiseaux et insectes. Des carrés potagers sont mis en place et bientôt, une ruche sera installée. L’idée était de disposer d’un espace propice pour nos ateliers de « jardinage au naturel ».

En plus de ce nouvel espace rénové, quels outils sont mis à la disposition des associations ?

Elles peuvent profiter d’un centre de documentation, un service de reprographie, des vidéoprojecteurs, des outils informatiques, des salles de réunion… Et parmi les salariés, un comptable, une assistante de direction et un informaticien webmaster peuvent également apporter leurs conseils. De même, une aide à la formation et un soutien dans les démarches juridiques sont aussi à la disposition des associatifs.

Que va-t-il se passer prochainement à la MCE ?

Nous mettrons bientôt en place un groupe de travail pour définir une programmation. Pour le moment, nous nous laissons le temps de s’approprier ce nouvel espace !

Quelques repères avec le dossier de presse de la MCE de Rennes :

Rénovation :

Le coût global de l’opération est de 3 860 000 d’euros TTC. Le financement est assuré par la Ville de Rennes, avec la participation de l’Ademe et de la Région Bretagne à hauteur de 32 350 euros.

> Architecte : Bruno Pierre (Ville de Rennes / Bâtiments

communaux)
> Maîtrise d'œuvre : Ville de Rennes / Bâtiments communaux
> Assistance à maîtrise d'ouvrage : Sertco (Structures), Polenn (Environnement) et Menguy (démarche HQE).

Les associations de la MCE :

– Association conseil défense des consommateurs et du logement (ACDCL)
– Association de défense, d'éducation et d'information des consommateurs (Adeic)
– Association force ouvrière consommateurs (Afoc)
– Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs d'Ille-et-Vilaine
(ALLDC 35)
– Bretagne vivante – SEPNB
– Confédération générale du logement et de la consommation (CGLC)
– Confédération nationale du logement (CNL)
– Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)
– Eau et rivières de Bretagne
– Espace piéton
– Familles rurales – Rennes
– Fédération Ille-et-Vilaine nature environnement (Ivine)
– Greenpeace
– Gulliver
– Indecosa CGT
– Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
– Rayons d'action
– Sortir du nucléaire
– Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine (Udaf 35)
– Vert le Jardin

Plus d’infos:

http://www.mce-info.org/